

TRAITÉ MODIFICATIF EUROPÉEN

Pour
un
référendum



NOM

PRÉNOM

ADRESSE ou COURRIEL

Madame Monsieur

Le président de la République a décidé de ne pas soumettre la ratification du traité modificatif européen à référendum.

Pourtant ce traité engage l'avenir de l'Union Européenne et de la France.

Après le référendum de 2005, tous les citoyens et citoyennes doivent pouvoir s'en approprier le contenu et avoir leur mot à dire sur celui-ci. C'est pourquoi je m'adresse à vous en votre qualité de parlementaire pour vous demander de vous opposer le 4 février à la modification de la Constitution, contribuant ainsi à l'obtention d'un référendum comme modalité de ratification.

Signature

